



Les Symboles de la République

A l'occasion des 150 ans de la proclamation de la III^e République, après celles de 1792 et 1848, Le Syndicat d'initiative rappelle qu'il s'est attaché à retrouver l'histoire des symboles de la République. Dans son local d'accueil, un dossier est consacré à ce symbolisme particulier, avec les thèmes : le drapeau tricolore, le sceau de la République, Marianne, le bonnet phrygien, le faisceau de licteur, le coq, la Marseillaise...



Voici la description symbolique de ce cachet connu de tous, qui authentifie tout acte administratif.

Une femme assise, le corps vu de profil mais le torse tourné pour faire face au spectateur, représente la liberté sous les traits de Junon, coiffée d'une couronne de lauriers radiés à sept pointes. Drapée à l'antique du cou jusqu'aux pieds, elle est entourée de nombreux attributs.

Son bras droit tient le faisceau du licteur, symbole de la justice, et l'autre repose sur un accoudoir qui forme la barre d'un gouvernail de navire.

Le coq gaulois dessiné sur la planche du gouvernail représente la patrie, à sa gauche les feuilles de chêne symbolisent justice, sagesse et gloire.

A droite du gouvernail l'urne exprime le suffrage universel.

En arrière-plan, à la droite de la femme, on trouve les symboles des arts avec la palette de peintre, de l'agriculture avec la charrue du laboureur et la gerbe de blé, et même la cassolette à encens pour le culte.

Rappelons qu'en 1986, pour le centenaire de la mairie- école, avait eu lieu une exposition des Marianne des communes voisines autour de celle de Vauhallan.

